



---

## **Conditions d'adhésion**

### **Conditions d'adhésion comme membre à part entière, member réertorié et member privilégié**

- a) Les responsables du programme doivent soumettre leur demande d'adhésion; et
- b) Un document de référence bancaire et un rapport de solvabilité approprié; ou une déclaration de solvabilité produite par un comptable agréé et basée sur des états financiers professionnels; ou encore, dans le cas d'un programme public, une déclaration de solvabilité émanant du responsable des finances de l'établissement.
- c) Les responsables du programme doivent également produire des documents prouvant que le programme est accrédité par Langues Canada.
- d) Une fois ces conditions réunies, le conseil d'administration de Langues Canada vote sur la demande d'adhésion comme membre à part entière, member réertorié et member privilégié.

### **Pour être admis comme membre associé**

- a) Les candidats doivent soumettre leur demande d'adhésion accompagnée de 2 références de membres de Langues Canada.
- b) Si un candidat ne peut fournir de références de deux membres de Langues Canada, il doit faire à ses propres frais une présentation au conseil d'administration dressant l'historique du programme et précisant les services qu'il offre, de façon à donner à Langues Canada les motifs justifiant son acceptation comme membre associé.
- c) Une fois ces conditions réunies, le conseil d'administration de Langues Canada vote sur la demande d'adhésion comme membre associé.